

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 octobre 2017	N° 2017-671

Convocation du 20 octobre 2017

Aujourd'hui vendredi 27 octobre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Maribel BERNARD
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
M. Stéphan DELAUX à M. Didier CAZABONNE
Mme Michèle FAORO à M. Jean TOUZEAU
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD
Mme Magali FRONZES à M. Nicolas BRUGERE
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Brigitte COLLET
M. Michel POIGNONEC à M. Benoît RAUTUREAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Arielle PIAZZA

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h33
M. Michel HERITIE à Mme DE FRANCOIS à partir de 11h42
M. Alain TURBY à M. Franck RAYNAL à partir de 12h07
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h15
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU à partir de 10h30 et jusqu'à 11h30
M. Yohan DAVID à M. Marik FETOUH à partir de 12h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID jusqu'à 12h10 et à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h10
M. Gérard DUBOS à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h08
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 11h15
M. Pierre HURMIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE jusqu'à 10h50
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 10h31
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART à partir de 10h35
M. Alain CAZABONNE à M. Daniel HICKEL à partir de 11h55
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h45
Mme Emilie MARCERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05
M. Alain SYLVESTRE à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h56
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 octobre 2017	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2017-671

Bordeaux - Politique de la ville - Projets de voirie sur différents chantiers - Confirmation de décision de faire - Décision

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2015/0332 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de codéveloppement 2015-2017.

Depuis l'avancement des projets permet de proposer la validation des jalons, confirmation de décision de faire concernant les projets suivants (cf. fiches jointes).

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N° FICHE ACTION
Bordeaux – Renouvellement urbain de la place de l'Europe	Confirmation de décision de faire	3 880 000 €	Budget principal Chapitre 23 Fonction 8220 2315	C030630046
Bordeaux – Rénovation urbaine de la rue des Genêts	Confirmation de décision de faire	600 000 €	Budget principal Opération 05 P006 O015 2315	C030630179

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment L.5217-2,
VU les états et les fiches projet mis à la disposition des élus métropolitains,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ces projets font l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : d'approuver l'ajustement de ces projets avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 octobre 2017

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 NOVEMBRE 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 8 NOVEMBRE 2017</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean TOUZEAU</p>
---	--



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT



COMMUNE DE BORDEAUX

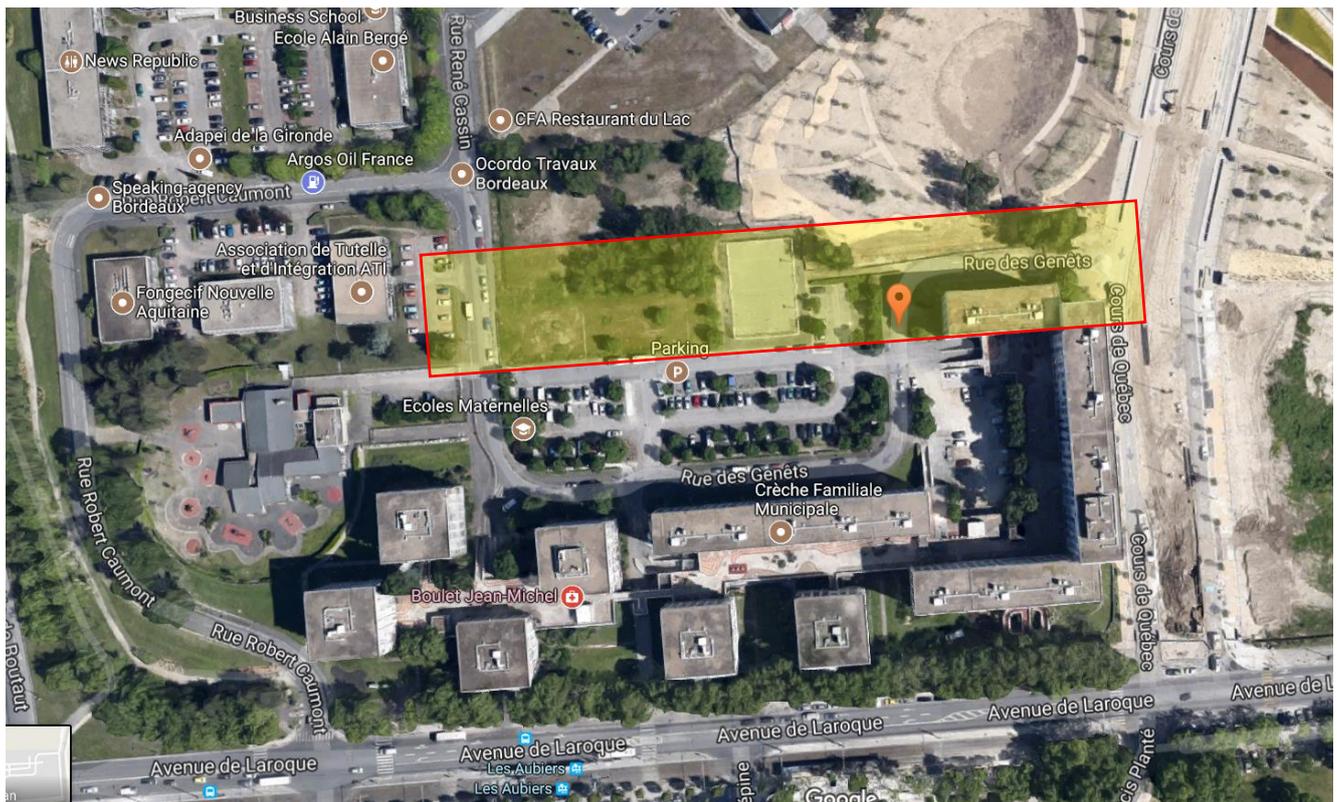
Fiches Action CO DEV : C030630179

Rue des Genêts

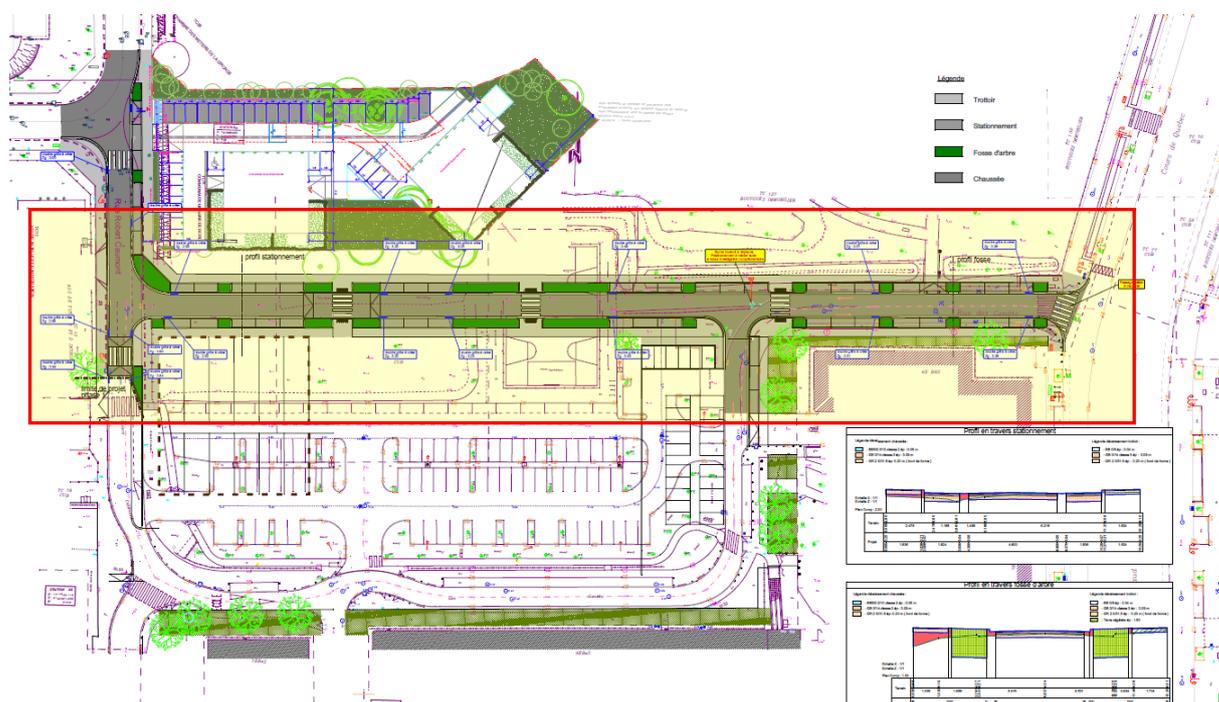
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La rue des Genêts se situe dans le 1^{er} quartier de Bordeaux, dans le quartier des Aubiers, au nord de l'avenue Laroque, parallèle à celle-ci :



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Dans le cadre de l'étude de rénovation urbaine validée du quartier des Aubiers et de l'îlot témoin 50 000 logements, il est prévu de réaliser, sur le secteur du Lauzun, une voie nouvelle entre la rue des Genêts et la rue Robert Caumont, permettant ainsi de supprimer la circulation automobile sur une partie de la rue des Genêts et d'y créer un mail piétons. La partie sud (place des Genêts et le stationnement Domofrance) prévue également au codev 3 est mise en attente suite à la reprise en cours du projet urbain des Aubiers. Le présent projet consiste donc en la réalisation de la voie nouvelle, au réaménagement de la partie Est de la rue des Genêts et au raccordement de l'ensemble sur l'existant.

Le financement est assuré à 80% par les crédits politique de la Ville et à 20% par le FIC. Le montant des travaux se monte à 600 000 €.

Montant du projet	600 000 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Barthélémy Filloux

IMPUTATION BUDGETAIRE :

opération 05 P006 O015 nature analytique 2315 pour 600 000 €TTC



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CODEV : C030630046

Place de l'Europe

Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La place de l'Europe se situe dans le quartier 2 de Bordeaux, dans le quartier du Grand Parc, au sud du boulevard Godard et de la place Ravezies :



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

La place de l'Europe se situe dans le quartier du Grand Parc qui fait l'objet d'un Projet de Renouvellement Urbain (PRU).

Le projet de requalification de la place permettra de créer une place centrale en conservant les arbres et le stationnement, en réorganisant les déplacements automobiles et piétonniers. Cet aménagement redéfinira un espace public prenant en compte les usages sur et autour de la place.

Pour ce faire la rue des Frères Portmann sera déviée au sud de la place pour permettre à la place d'être en liaison directe avec le parc du Grand Parc. Des espaces verts seront créés pour animer les nouveaux espaces publics et permettre aux arbres existants de disposer de véritables fosses plantées dimensionnées aux besoins de l'arbre. Des espaces publics tels que place du marché, parvis de l'église et parvis des écoles seront aménagés pour répondre aux usages du quartier.

L'opération est inscrite sur le présent contrat codéveloppement 2015-2017.

Les répartitions des maitrises d'ouvrage ont été ajustées selon les évolutions des compétences (loi MAPTAM).

Le coût total de l'opération (études et travaux est de 3 880 000€ TTC répartis en 2 430 000 € part Bordeaux Métropole et 1 450 000 € part Ville de Bordeaux.

Le financement est assuré à 80% par les crédits politiques de la Ville et à 20% par le FIC.

Un dossier FEDER sera déposé en janvier 2018 et pourrait permettre une évolution au plan de financement.

Montant du projet	3 880 000 euros TTC
Chef de Projet	Erika Lay
Chargé de projet	Patrick Da Costa

IMPUTATION BUDGETAIRE :

Opération chapitre 23 fonction 8220 nature analytique 2315
pour 3 880 000 € TTC